

FISCALITÉ DES FINANCEMENTS ET FLUX INTRAGROUPES



Laurent BERTRAND

Directeur financement et trésorerie
Elior Group



Alexandre GONDARD

Trésorier
Lagardère



Joëlle BUI

Responsable de la fiscalité corporate
Suez



Sébastien GONNET

Vice-président
NERA Economic Consulting



Marie-Charlotte MAHIEU

Avocat directeur
Cabinet Taj



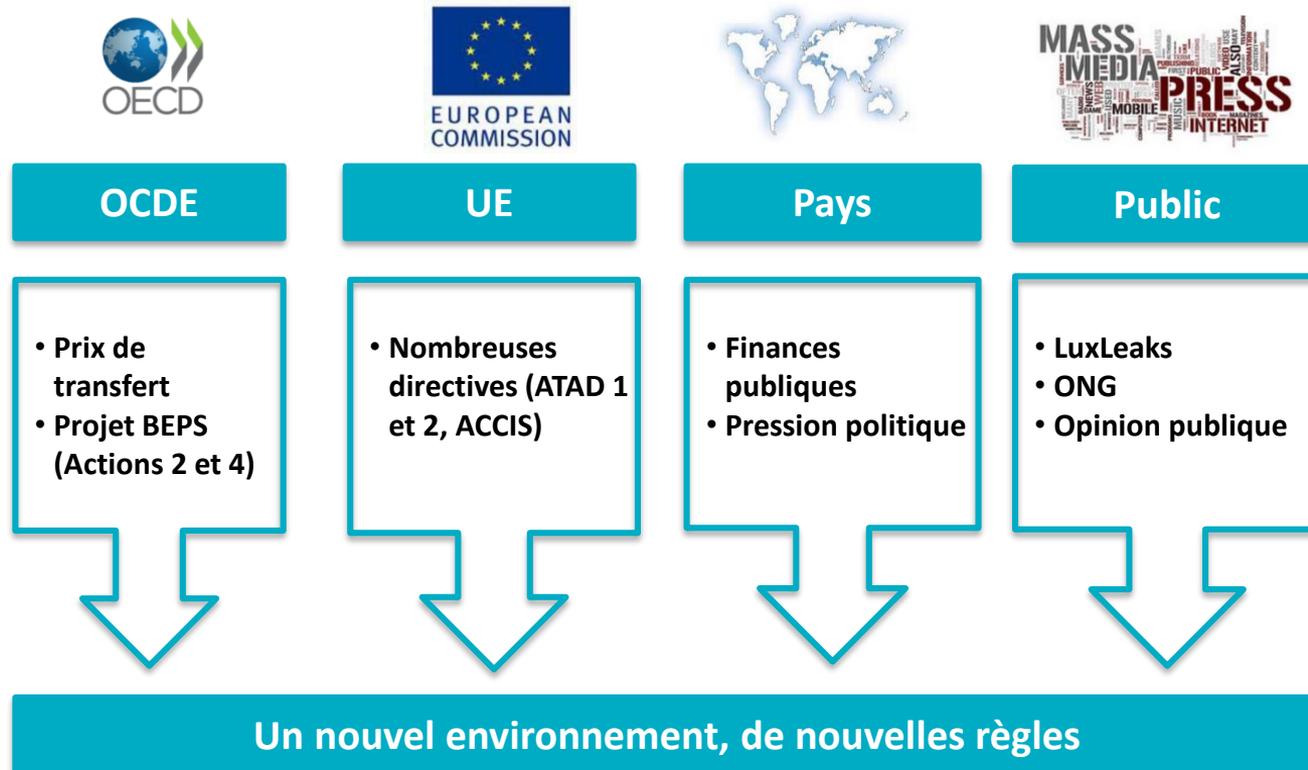
Sommaire

1. L'environnement actuel
2. Quels risques et opportunités pour l'entreprise ?
3. Quelles solutions pratiques mettre en œuvre ?

Conclusion : points clés à retenir

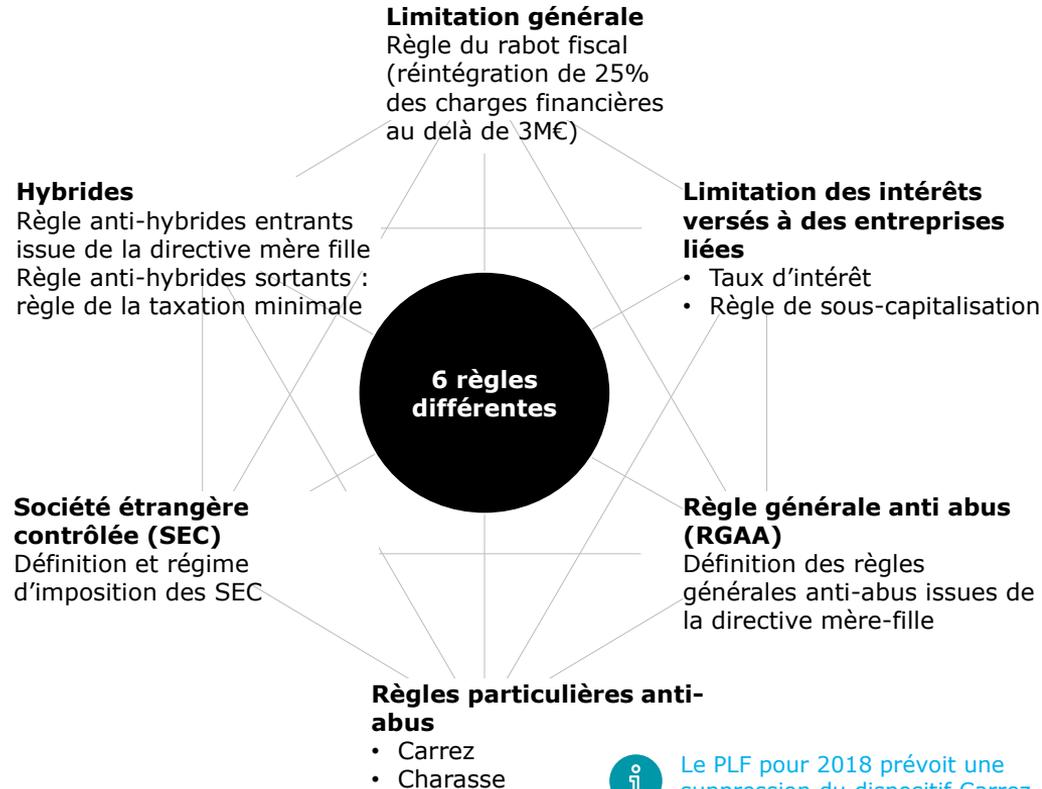


1. L'environnement fiscal actuel et son évolution



1. L'environnement fiscal actuel et son évolution

Le cadre législatif français actuel : un millefeuille indigeste



Le PLF pour 2018 prévoit une suppression du dispositif Carrez



Evenium ConnexMe – Code événement : **AFTE2017**
Pour poser vos questions, sélectionner la salle « **Salon Napoléon** »

Réseau WIFI & Mot de passe :
AFTE2017

 **#JAFTE2017**

2. Quels risques et opportunités pour l'entreprise ?

Lors de la mise en place d'un flux de financement IG ou de l'implantation d'une centrale de trésorerie, les questions suivantes devront être évoquées avec votre fiscaliste:

- Retenues à la source: taux interne, conventionnel, dispositions contractuelles, récupération?
- Dispositifs fiscaux anti évasion: pays à fiscalité privilégiée, ETNC, substance
- Dispositifs limitant la déductibilité des intérêts (en France ou en local): sous-capitalisation, debt/equity ratio, rabet...
- Compliance: FATCA et contraintes locales



3. Quelles solutions pratiques mettre en œuvre?

- **Structurer le financement intra-groupe en ligne avec la réalité économique des opérations**
 - Alignement entre la fonction (trésorerie) et le risque associé à la fonction?
Quid des entités ne portant que le risque, sans la fonction?
- **Fixer les conditions de financement intra-groupe avec des pratiques de marché**
 - Offre d'une banque vs. étude économique (credit rating+benchmark)
 - Challenges à fixer des taux intra-groupe (cash pooling, prêts long-terme, garanties)
- **Documenter en amont**
 - Emails/recherches internes vs. Documentation "prix de transfert"
- **Enfin, tendance suite à BEPS: alignement de l'allocation des profits taxables avec la création de valeur au sein des groupes**



Conclusion : les points clés à retenir

- Un environnement fiscal international mouvant et complexe
- La nécessité d'une collaboration accrue trésorier/fiscaliste sous peine de surcoûts significatifs
- Nécessiter de documenter les transactions et leur rationnel/contexte économique





Questions / Réponses



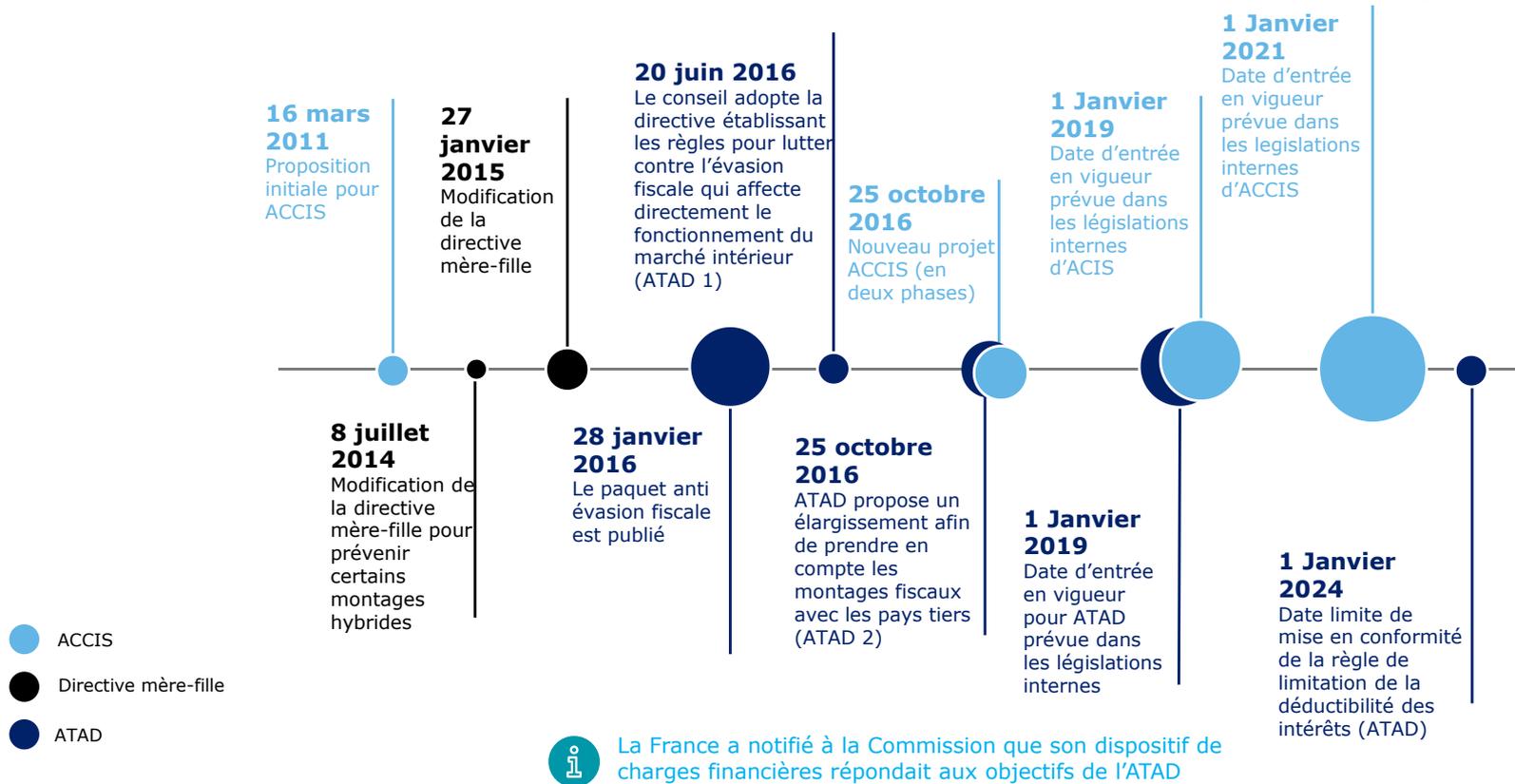
Evenium ConnexMe – Code événement : [AFTE2017](#)
Pour poser vos questions, sélectionner la salle « **Salon Napoléon** »

Réseau WIFI & Mot de passe :
[AFTE2017](#)



Annexe

Contexte et calendrier européen : un horizon à 2 ans minimum pour une application effective des règles liées au financement



Evenium ConnexMe – Code événement : **AFTE2017**
Pour poser vos questions, sélectionner la salle « Salon Napoléon »

Réseau WIFI & Mot de passe :
AFTE2017

